Questions au Feuilleton

d) \$15,000 (honoraires) \$4,500 (honoraires)

\$35,600—\$44,500 \$32,100—\$40,125

e) A Tokyo: Ambassade du Canada, secteur commercial Japan Shippers Council

CP Rail

Société des chemins de fer nationaux du Canada

Japan Six Lines Terminal Operations

Committee

A Hong Kong: Haut-commissariat du Canada, secteur commercial

Orient Overseas Container Lines

M. C. H. Tung

A San Francisco: Johnson Scanstar

Euro Pacific Lines Hapag Lloyd U.S.

Navigation Pacific Neptune Orient Lines

Bakke Steamship Corporation—agent pour Columbus and Knutsen Lines

- f) Les questions discutées portaient principalement sur le transfert de propriété de la société Empire Stevedoring et sur les raisons pour lesquelles un plus grand volume de marchandises conteneurisées n'est pas manutentionné au port de Vancouver.
- g) Tokyo, les 19 et 20 mai.Hong Kong, les 22, 23 et 25 mai.San Francisco, les 27 et 28 mai.
- h) \$13,700
- i) Conseil des Ports nationaux—Port de Vancouver.
- j) Le gestionnaire général du port de Vancouver et l'agent administratif en chef de l'Administration portuaire.
- k) Les discussions ont eu lieu au niveau de la direction et portaient de plus sur des questions techniques nécessitant un équilibre au chapitre de la représentation. Les rôles des diverses personnes qui ont participé aux discussions sont bien illustrés du fait des postes fonctionnels qu'elles occup^{ent} au sein de l'Administration portuaire.
- 2. a) Date de départ—le 16 mai.
 - b) Date de retour—le 28 mai.
- Ce rapport est confidentiel, en ce qui concerne les questions touchant les plans de commercialisation et d'opération de diverses sociétés.

M. DE MONTIGNY MARCHAND

Question nº 1446—Mlle MacDonald:

- 1. a) Quel poste M. de Montigny Marchand occupait-il avant d'être nommé sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures, b) quel était son traitement et de qui relevait-il?
- 2. Durant cette période, M. de Montigny Marchand a-t-il vécu en Europe et, dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il défrayé son séjour à l'étranger et pour quel montant total?
- 3. a) M. de Montigny Marchand a-t-il rédigé un rapport une fois sa mission terminée et, dans l'affirmative, à qui l'a-t-il présenté, b) l'a-t-on rendu public, c) quelle en est la longueur?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): En ce qui concerne le ministère des Affaires extérieures, la réponse est la suivante:

- a) M. Marchand fut chargé d'une étude des relations du Canada avec la France et la République fédérale d'Allemagne. Cette étude débuta le 1^{er} mai 1979 et devait s'effectuer sur une période d'une année.
 - b) Le traitement de M. Marchand correspondait à sa catégorie d'emploi, (SX-4), dont la fourchette était de \$45,000 à \$65,500. Il relevait du greffier du Conseil privé.
- 2. Oui, M. Marchand a résidé à Paris. Le gouvernement a défrayé le coût de son séjour selon les directives du service extérieur, pour un montant total de \$50,991.89.
- 3. La mission de M. Marchand a été écourtée par sa nomination au poste de sous-secrétaire d'État associé aux Affaires extérieures le 25 mars 1980. Il a rendu compte de sa mission verbalement au moyen d'une série d'entretiens avec plusieurs hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec des représentants du secteur privé. Une version écrite des conclusions de l'étude est en voie de préparation. Il n'a jamais été envisagé que ces conclusions soient rendues publiques.

• (1510)

[Traduction]

M. Collenette: Madame le Président, je voudrais que les autres questions restent au Feuilleton.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT— ON BLÂME LE GOUVERNEMENT DE N'AVOIR PAS SOUTENU L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE

M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas soutenu l'industrie canadienne de la pêche, du fait que, comme on peut le constater, il a

a) trahi les intérêts des pêcheurs canadiens dans les négociations internationales sur la pêche qu'il a poursuivies avec les États-Unis;

b) imposé des taux d'intérêt abusifs et d'autres politiques qui ont conduit à l'instabilité dans l'industrie de la pêche et à un manque de protection du revenu des pêcheurs canadiens;

c) omis d'apporter et d'appliquer à ses politiques de réglementation de l'industrie les revisions promises depuis longtemps; et

d) omis de faire appliquer l'actuelle législation de protection de nos pêches.

—Madame le Président, je suis très heureux de pouvoir présenter cette motion. C'est une bonne journée pour le faire étant donné que le traité Canada-États-Unis sur la pêche au saumon a été signé vendredi dernier à Seattle, dans l'état de Washington. Les équipes de négociations ont élaboré une proposition qu'elles comptent recommander à leur gouvernement. Il est bon de débattre la question aujourd'hui étant donné la réponse que j'ai reçue vendredi lorsque j'ai demandé au gouvernement d'attendre que les Américains remplissent certaines conditions avant de ratifier officiellement ce traité.